

VOYONS VOIR ART CONTEMPORAIN ET TERRITOIRE

Depuis 2007, voyons voir art contemporain et territoire soutien la création artistique en développant chaque année un programme de résidences artistiques en contexte de travail lié au patrimoine industriel, architectural et paysager. Voyons voir produit les œuvres et accompagne les publics par des actions de médiation au cœur d'espaces géographiques et sociaux éloignés de l'offre culturelle sur la région PACA.

En s'appuyant sur le travail des artistes, l'association propose de renouveler nos approches du patrimoine et ancre la création contemporaine dans son rapport au territoire et au vivant en emmenant l'art contemporain et son public vers des lieux non dédiés. Chaque année, une dizaine de projets artistiques sont organisés en différents sites remarquables de Provence. En plus des résidences d'artistes, l'association porte également des événements artistiques et des expositions. Ces actions se déroulent suivant une programmation annuelle valorisant un territoire par les productions, les rencontres et les échanges qui se créent autour de l'art contemporain.

Dans un contexte de territoire considéré dans sa dimension géographique, historique, anthropologique, topologique, culturelle ainsi que dans son écosystème, l'association voyons voir offre la possibilité à **un.e commissaire** :

- de travailler à partir d'un contexte patrimonial et paysager et d'y développer sa recherche personnelle.
- d'accompagner dans leur recherche personnelle et dans un projet collectif les trois jeunes artistes diplômé.e.s des écoles supérieures d'art d'Aix-en-Provence, de l'école supérieure d'art et de design de Marseille ainsi que l'école supérieure d'art et de design de Toulon Métropole.
- De travailler en lien avec le territoire et les acteurs de la ferme du Defend.
- de découvrir la scène artistique de Marseille et son territoire

DÉROULÉ

La durée de la résidence est d'environ

**6 semaines au Domaine du Defend
à Rousset**

(20km d'Aix-en-Provence, 40 km de Marseille, au pied de la Sainte Victoire)

PLANNING PRÉVISIONNEL

Début 25 avril 2022 - Fin 6 juin 2022

Restitution : le 5 juin dans le cadre du Printemps de l'art contemporain

CONDITIONS

Le.a commissaire sélectionné.e bénéficiera :

- D'une allocation totale de **2000 euros** soumise à précompte MDA/Agessa si nécessaire, incluant les **honoraires / droits d'auteur** et la participation aux frais de la vie quotidienne. Sur facture unique.

- D'une participation aux **frais de transport à hauteur de 250 euros**, sur présentation des justificatifs

La résidence fera l'objet d'une convention entre voyons voir et le.a commissaire.

SPÉCIFICITÉS

voyons voir art contemporain et territoire accueillera le.la résident.e au Domaine du Défend à Rousset, **de façon concomitante à l'accueil de trois artistes** récemment diplômé.e.s des écoles supérieures d'art d'Aix-en Provence, Marseille et Toulon.

Par ailleurs, le.a commissaire retenu.e participera au jury de sélection des trois jeunes artistes accueilli.e.s en résidence dans le même temps.

Un premier moment de restitution **le 5 juin 2022** lors du Printemps de l'art contemporain. Un second moment, en **2023** sera envisagé sous la forme d'une exposition qui fera l'objet d'un 2ème contrat entre le ou la commissaire et voyons voir.

PARTENARIAT

Dans le cadre de la coproduction avec les écoles d'art du territoire, il pourra être proposé au commissaire d'intervenir au sein des écoles d'art partenaires pour témoigner de l'expérience du commissariat et livrer un état du monde actuel de l'art contemporain.

SÉLECTION

La sélection du.de la candidat.e fera l'objet d'un jury réunissant des acteurs de l'art contemporain du territoire.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra être composé :

- d'une lettre de motivation et d'un CV,
 - d'un dossier détaillant les projets précédemment menés,
 - et d'un justificatif du statut permettant au candidat d'émettre une facture.
- (Le tout en format pdf)

LIEU D'ACCUEIL

Le Domaine du Défend est une ancienne station séricicole et site agricole disposant d'une immense bastide typique du style provençal. La fratrie Coutagne qui possède ce domaine vit sur place mais une aile sera réservée aux résidents, leur assurant une indépendance vis à vis de leurs hôtes.

L'espace est composé :

- d'une grande pièce à vivre avec des espaces de travail, bureau et connexion internet,
- d'une chambre individuelle,
- d'une cuisine, salle à manger et sanitaires (commun aux quatre résidents),
- d'un accès autonome.

> visuels page 3

Ce moment commun doit permettre aux résidents de bénéficier d'un regard sur leur travail et d'un accompagnement dans leurs recherches. Il s'agit, en effet, pour les artistes de mener de front leur recherche personnelle tout en participant au travail commun des trois résidents dont le commissaire assurera la cohérence. Les productions qui en résulteront seront présentées dans une version expérimentale au domaine du Défend dans le cadre du festival PAC et lors d'une exposition qui se déroulera sur la région PACA en 2023.

N'hésitez pas à nous contacter pour des informations supplémentaires

Les candidatures sont à envoyer à :
residence@voyonsvoir.org

Réception des candidatures jusqu'au
30 janvier 2022 minuit

Communication de la sélection
le 7 février 2022 au plus tard

